Jeunesse(s) et réalités territoriales : les chemins de l'autonomie

UN EXTRAIT DE

Points Communs

La revue d'UrbaLyon

N°6



Jeunesse(s) et réalités territoriales : les chemins de l'autonomie

Jeunesses lyonnaises : construire son parcours dans une métropole attractive



Longtemps considérés comme un groupe à part, les jeunes adultes ne représentent, aujourd'hui, que 11,7 % de la population française. Un poids démographique modeste qui concentre, pourtant, de nombreux débats autour d'une « génération sacrifiée », de l'essoufflement de l'ascenseur social et, plus largement, d'un pacte générationnel fragilisé.

Entre sentiment de déclassement et réalités plus nuancées, la situation des 16-25 ans échappe aux lectures simplistes. Plus diplômés qu'hier, mieux rémunérés et disposant d'un accès élargi aux biens et services, les jeunes d'aujourd'hui demeurent confrontés à de fortes vulnérabilités : précarité professionnelle, rendement décroissant des diplômes et, surtout, difficultés d'accès au logement, devenu l'un des principaux marqueurs des inégalités générationnelles. À ces tensions s'ajoutent des parcours familiaux moins linéaires, une accession plus tardive à l'autonomie et la nécessité de se projeter dans un monde perçu comme plus incertain. Les jeunes de 2026 portent, ainsi, de fortes aspirations mais évoluent dans un contexte marqué par de nouveaux défis.

Dans ce paysage national, Lyon fait figure de ville jeune. Avec 520 800 habitants en 2022, la troisième ville de France compte plus de 20 % de résidents âgés de 16 à 25 ans, une proportion supérieure à celle observée dans la plupart des grandes villes françaises. Étudiants, jeunes actifs ou nouveaux arrivants participent au dynamisme du territoire : un jeune sur cinq n'habitait pas Lyon un an auparavant.
Mais qu'en est-il à l'échelle métropolitaine ? La métropole lyonnaise constitue-t-elle un cadre favorable à l'émancipation et à la construction des parcours de vie ? Ou bien un territoire où l'accès au logement, aux études et à l'emploi se complexifie malgré une économie dynamique ? Comment les jeunes se logent-ils, étudient-ils, travaillent-ils et investissent-ils le territoire ?
Car il n'existe pas une jeunesse, mais des jeunesses : plurielles, mobiles et inégalement dotées en ressources. La métropole offre-t-elle, à chacune, les conditions pour étudier, se loger, travailler et s'émanciper ? Et quelle place accorde-t-elle aux jeunes dans la construction du territoire de demain ?


© Métropole de Lyon - Anaïs Mercey

OÙ LES JEUNES SONT-ILS LES PLUS NOMBREUX SUR LE GRAND TERRITOIRE ?

Poids des 16-25 ans dans la population totale dans le « carré métropolitain » en 2022

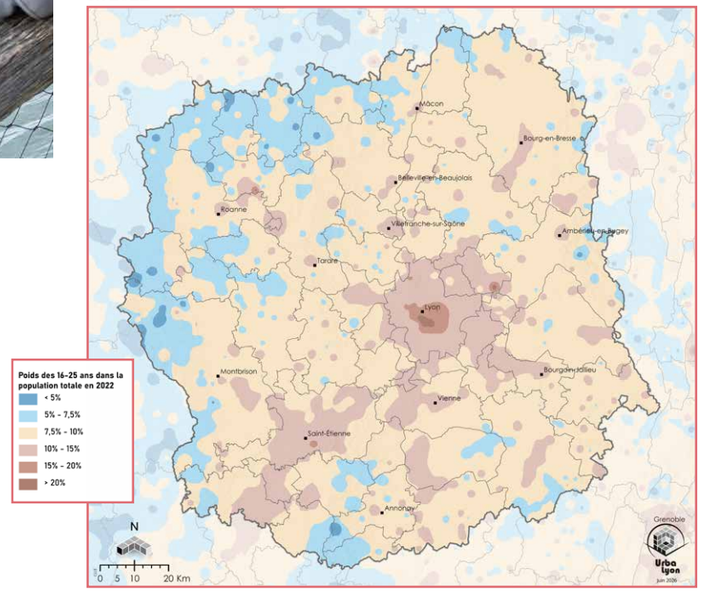

Poids des 16-25 ans dans la population totale dans les communes de Lyon et de Villeurbanne en 2022

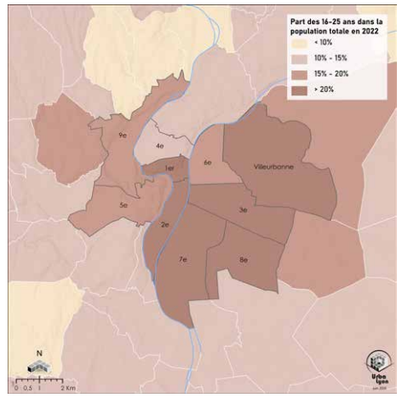

QUELLES VILLES ACCUEILLENT LE PLUS DE JEUNES ?

Les dix villes du « carré métropolitain » où le nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans est le plus élevé

	Nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans en 2022	Part dans la population (en %)
Lyon	105 097	20,2
Villeurbanne	33 471	20,6
Saint-Étienne	29 899	17,3
Vénissieux	9 477	14,2
Vaulx-en-Velin	7 910	15,1
Bron	6 842	16,0
Bourg-en-Bresse	6 152	14,6
Saint-Priest	5 966	12,1
Oullins-Pierre-Bénite	5 342	14,1
Roanne	5 102	14,4

Source : Insee – RP 2022

QUELLE PART COMPARATIVEMENT À LA FRANCE ? (LES 16-25 ANS EN 2022)

France : **11,7 %**

« Carré métropolitain » : **12,7 %**

Métropole de Lyon : **16,3 %**

Source : Insee – RP 2022

4 idées reçues sur les jeunes métropolitains

« Quand on est jeune on habite à Lyon ou à Villeurbanne »

Vrai

Avec 16,3 % de sa population âgée de 16 à 25 ans en 2022, la métropole lyonnaise se distingue par une présence de jeunes particulièrement élevée, bien supérieure à la moyenne nationale (11,7 %) et à celle des grandes métropoles françaises (14,5 %) de plus de 500 000 habitants. Cela confirme son fort pouvoir d'attraction auprès de cette population. Au total, cette tranche d'âge représente 233 000 personnes à l'échelle métropolitaine.

La répartition territoriale de cette jeunesse est très inégale puisque Lyon et Villeurbanne concentrent, à elles seules, 60 % des jeunes alors qu'elles ne regroupent que 48 % de la population totale. Dans ces communes, les jeunes représentent plus de 20 % de la population contre seulement 13 % dans le reste de la métropole. Cette forte concentration dans le centre s'explique en grande partie par la présence massive d'établissements d'enseignement supérieur.



« la plupart des jeunes ne vivent plus chez leurs parents »

Vrai & faux

VRAI À LYON ET VILLEURBANNE, FAUX DANS LE RESTE DE LA MÉTROPOLE

Si plus d'un jeune métropolitain sur deux vit dans son propre logement (54 %), cette moyenne masque de fortes disparités territoriales. À Lyon et Villeurbanne, près de 7 jeunes sur 10 sont autonomes vis-à-vis du logement. En revanche, cette part est nettement plus faible dans le reste de la métropole où seuls 3 jeunes sur 10 disposent de leur propre logement.

L'insertion professionnelle apparaît comme un facteur-clé dans l'accès à l'indépendance résidentielle. Les jeunes en emploi sont de loin les plus autonomes : plus de 80 % d'entre eux vivent dans leur propre logement à Lyon et Villeurbanne. En revanche, seuls 46 % des jeunes chômeurs et 45 % des étudiants accèdent à l'indépendance résidentielle et ces taux chutent respectivement à 28 % et 16 % dans le reste de la métropole.

En 11 ans, l'autonomie résidentielle des jeunes, dans la métropole lyonnaise, diminue légèrement, passant de 56 % en 2011 à 54 % en 2022.

La géographie et la situation face à l'emploi dessinent une ligne de fracture nette : être en emploi et vivre dans un grand centre urbain augmente fortement les chances pour les jeunes, de disposer de leur propre logement.

Lorsqu'ils accèdent à un logement indépendant, 48 % des jeunes vivent dans le parc locatif privé et 36 % dans des logements meublés, des proportions encore plus élevées dans le centre. L'accès au parc social reste très limité, en lien avec un offre de logements largement insuffisante.

« la majorité des jeunes font des études supérieures »

Vrai & faux

VRAI À LYON ET VILLEURBANNE, FAUX DANS LE RESTE DE LA MÉTROPOLE

En 2022, 1 jeune métropolitain sur 2 (16–25 ans) est engagé dans des études supérieures. Cette proportion atteint 60 % à Lyon et 57 % à Villeurbanne, contre 36 % dans le reste de la métropole, confirmant le rôle structurant du pôle universitaire central.

Si la part des jeunes en emploi se situe autour de 39 % dans le centre ou en périphérie, Lyon, puis Villeurbanne, se distinguent par une plus forte proportion de jeunes cumulant emploi et études, notamment dans le supérieur.



© Métropole de Lyon | Anaïs Merrey

« les jeunes sont la catégorie la plus éloignée du marché de l'emploi, et le niveau de diplôme reste le facteur déterminant pour leur insertion professionnelle »

Vrai

VRAI, EN PARTICULIER DANS LE RESTE DE LA MÉTROPOLE (HORS LYON ET VILLEURBANNE)

La métropole compte 25 000 jeunes non insérés (ni en emploi ni en formation, NEET*), soit 10,7 % des 16-25 ans. Ce taux varie selon que l'on est au centre ou dans la périphérie. Il est relativement faible à Lyon (7,7 %) et à Villeurbanne (9,3 %), mais atteint 14,6 % dans le reste de la métropole, révélant encore une fois, des inégalités marquées entre le centre et le reste du territoire métropolitain. Cette part atteint 24 % en moyenne dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), soit près de 2,5 fois plus que la moyenne métropolitaine. Au sein des QPV, elle varie de 14 % à 36 %. Cette difficulté d'accès à la vie active s'illustre par un taux de chômage chez les jeunes (19 %) presque deux fois plus élevé que pour l'ensemble de la population nationale (11 %).

Le niveau de diplôme joue un rôle déterminant dans l'insertion professionnelle. Les jeunes les plus diplômés accèdent plus facilement à l'emploi. Parmi ces jeunes en emploi, plus de la moitié (53 %) a un diplôme de niveau « bac+2 ou plus » contre seulement 24 % chez les NEET. Dans le même temps, la part des jeunes sans aucun diplôme ne dépasse pas 8 % chez les jeunes en emploi alors qu'elle atteint 30 % chez les NEET.

Ces constats interrogent les politiques publiques, notamment en matière de logement, de formation, d'accès à l'emploi et de réduction des inégalités sociales et territoriales. Les jeunes Grand Lyonnais constituent donc un atout d'attractivité majeur pour le territoire et un point d'attention crucial au regard des inégalités persistantes.

*NEET : désigne les jeunes qui n'ont pas d'emploi, et qui ne suivent ni études ni formation

Source : Insee – RP, 2022

Habiter la métropole quand on est jeune

L'accès au logement constitue une étape déterminante vers l'autonomie pour les jeunes, mais aussi l'une des principales sources de précarité. Dans la métropole lyonnaise, étudiants et jeunes actifs (20-35 ans) sont confrontés à un marché du logement particulièrement tendu qui pèse fortement sur leurs parcours résidentiels et leurs manières d'habiter.

Une entrée dans le logement marquée par l'instabilité

Les débuts de parcours résidentiels sont caractérisés par des situations souvent transitoires et fragiles. Chez les étudiants, certaines situations témoignent d'une forte précarité avec, par exemple, des logements temporaires à la rentrée, voire une absence de solution pour une partie d'entre eux.

De manière plus large, les trajectoires sont marquées par des allers-retours (retour chez les parents, changements fréquents de logement), traduisant une instabilité structurelle en début de parcours.

Chez les jeunes actifs, cette instabilité se prolonge : débuts professionnels incertains, revenus limités ou irréguliers, ou encore ruptures biographiques (séparations, mobilités professionnelles), rendent difficile l'accès à un logement pérenne.

3 %
des étudiants déclarent être sans solution de logement

Des choix résidentiels contraints

La colocation constitue une solution largement mobilisée. Si elle peut relever d'un choix, elle est aussi, dans de nombreux cas, une réponse contrainte au niveau des loyers, y compris pour les jeunes actifs.

Le maintien chez les parents, par exemple, est fréquemment prolongé pour des raisons économiques. D'autres formes d'habiter se développent également, comme l'hébergement chez des proches ou le recours à des solutions temporaires.

Un marché du logement sous tension qui pèse sur les jeunes

La métropole lyonnaise connaît une tension structurelle du marché du logement, tant pour les étudiants que pour les jeunes actifs. La rareté de l'offre et la hausse des prix limitent fortement l'accès au logement, à la location comme à l'achat.

Pour les étudiants, la recherche d'un logement est souvent décrite comme particulièrement complexe, notamment dans les secteurs centraux. La concurrence entre candidats est forte, les délais pour se positionner très courts, et l'accès aux visites parfois limité.

Un marché sous pression

En 2024, le loyer médian atteint **12,70 €/ m²** à l'échelle de l'agglomération et **13,60 €/m²** sur Lyon-Villeurbanne. Les T1 atteignent près de **16,90 €/m²**
(source : Observatoire local des loyers, 2025)



Jusqu'à **10 demandes pour 1 logement social** (avec une très forte hausse : **9,7** demandes pour **1** attribution en 2024 contre **5,7** demandes pour **1** attribution en 2017)
(source : Fichier commun de la demande locative sociale)



Habiter la métropole : des choix guidés par la localisation

Les étudiants et jeunes actifs accordent une attention particulière à la localisation du logement. La proximité des lieux d'études ou d'emploi, l'accessibilité en transports en commun, ou encore l'accès aux services et aux équipements, structurent fortement les choix. Pour les étudiants, les secteurs centraux (Lyon et Villeurbanne) restent privilégiés, notamment au moment de l'installation dans la métropole. Ils constituent souvent une porte d'entrée dans le territoire avant d'éventuels déplacements vers la périphérie.

Des modes d'habiter qui s'adaptent… ou se dégradent

Face aux tensions du marché, les jeunes, et en particulier les étudiants, mobilisent une diversité de solutions. En effet, le parc privé diffus reste le principal mode d'accueil, en particulier pour les étudiants. Il est complété par une offre de logements dédiés (résidences étudiantes publiques ou privées), ainsi que par des formes d'habitat partagées ou temporaires. Parallèlement, certaines situations relèvent de formes d'exclusion du logement : hébergement contraint chez un tiers, absence de solution, recours à des dispositifs temporaires. Ces situations touchent particulièrement les jeunes adultes avec un âge moyen autour de 26 ans.

Les situations d'exclusion

En 2024, 2 933 jeunes âgés de 18 à 25 ans sont en situation d'exclusion par le logement dans la métropole de Lyon (+ 44,5 % depuis 2020).
Ils représentent 13,2 % des personnes identifiées par le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) 115, et jusqu'à 16 % des ménages.
La sur-représentation des jeunes parmi les publics sans-abri en 2024, dans lesquels ils représentent 17 % des personnes et jusqu'à 23,3 % des ménages, témoigne de vulnérabilités renforcées alors même que la part des jeunes, au sein du parc d'hébergements ou de logements accompagnés demeure relativement limitée et invite à développer des solutions mieux adaptées à ces publics.

Source : Rapport annuel d'observation du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement dans la Métropole de Lyon



« Les étudiants prennent ce qu'ils trouvent »

« La grosse période de tension, c'est clairement la rentrée de septembre-octobre. Beaucoup d'étudiants arrivent tardivement, notamment après la deuxième phase de Parcoursup ou dans certaines filières de santé. Certains apprennent, en août, qu'ils doivent être à Lyon en septembre.
« Face au manque de logements disponibles et à la hausse des prix, les étudiants développent des stratégies de survie. Contrairement à certaines idées reçues, les étudiants ne refusent pas un logement parce qu'il n'est pas assez bien. La plupart prend le premier qu'ils trouvent, quitte à déménager quelques mois plus tard.
« Hébergement chez des amis, en location de courte ou moyenne durée, dans leur voiture, longs trajets depuis le domicile familial : les solutions temporaires se multiplient.
Le système D devient vite du définitif. Certains dorment sur un matelas chez un ami, d'autres gardent un Airbnb quelques semaines en espérant trouver mieux.
« Les étudiants internationaux figurent parmi les publics les plus vulnérables. Beaucoup arrivent sans connaître le système français, les aides ou les démarches administratives. Certains subissent aussi des discriminations de la part des propriétaires. Malgré tout, ils continuent de venir, parfois dans des conditions de grande précarité. »

Thierry Guichon
Vice-président étudiant de la ComUE-Université de Lyon

Entre aspirations fortes et capacité d'adaptation

Malgré ces contraintes, les jeunes expriment des attentes fortes vis-à-vis du logement : disposer d'un espace à soi, gagner en autonomie, s'inscrire dans un parcours résidentiel évolutif.

Dans les faits, ces aspirations sont souvent ajustées aux réalités du marché. L'éloignement du centre ou le recours à des formes d'habitat non choisies deviennent fréquents. Les jeunes apparaissent ainsi comme des habitants en adaptation permanente, composant avec un marché qui leur laisse peu de marges de manœuvre.

Étudier, circuler, s'émanciper dans la métropole quand on est jeune

Une dynamique métropolitaine qui se renforce

Avec près de 189 000 étudiants répartis sur 330 sites en 2024, la métropole de Lyon confirme son statut de deuxième pôle universitaire français après Paris. À elle seule, elle concentre plus de 83 % des effectifs étudiants de l'académie de Lyon. Cette polarisation est particulièrement marquée à Lyon (120 500 étudiants) et à Villeurbanne (29 600 étudiants), illustrant le rôle central de ces deux communes dans le paysage universitaire local.

8 étudiants de l'académie de Lyon sur **10** étudient à Lyon et Villeurbanne

Cette attractivité n'a cessé de se renforcer au cours des dernières années. Entre 2014 et 2024, le nombre d'étudiants a progressé de 26 % dans la métropole de Lyon, une hausse supérieure à la moyenne nationale. Cette dynamique est soutenue par une offre de formations couvrant cursus généralistes et cursus spécialisés.

Une offre de formations riche et diversifiée

Les trois universités publiques Lyon 1 (40 700 étudiants), Lyon 2 (25 900 étudiants) et Lyon 3 (24 300 étudiants) constituent le socle du paysage universitaire lyonnais. Ensemble, elles accueillent plus de 90 000 étudiants dans des domaines variés : santé, sciences, sciences humaines et sociales, droit, gestion.

Autour de ce noyau universitaire gravite un réseau dense de grandes écoles : EM Lyon Business School (8 800 étudiants), Insa (6 150 étudiants), Ucly (8 700 étudiants), ENS (2 300 étudiants), Vétagro Sup (900 étudiants), et de nombreux autres établissements (écoles de commerce, d'architecture, des beaux-arts, etc). Les effectifs de ces grandes écoles ont augmenté de plus de 35 % entre 2014 et 2024, traduisant l'intérêt croissant des jeunes pour des formations sélectives fortement valorisées sur le marché du travail.

Les formations plus courtes poursuivent également une forte progression. Avec près de 14 000 étudiants, les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et Sections de techniciens supérieurs (STS), proposées dans les lycées publics et privés, ont enregistré une hausse de près de 50 % sur la période, répondant à une demande croissante de parcours plus rapidement tournés vers l'insertion professionnelle.

Le boom des formations professionnalisantes du secteur privé

L'évolution la plus marquante concerne les établissements du secteur privé à but lucratif. Avec près de 48 000 étudiants en 2024, leurs effectifs ont progressé de près de 92 % sur la dernière décennie. Souvent spécialisés dans des secteurs comme le management, la communication, le marketing ou les ressources humaines, ces établissements attirent des jeunes à la recherche de formations professionnalisantes et étroitement liées au monde de l'entreprise.

Portée par cette diversité de parcours, la métropole lyonnaise poursuit sa dynamique. Selon les projections, elle pourrait dépasser les 197 000 étudiants dès 2030 et enregistrer une hausse de 4,4 % d'ici à 2034, confirmant sa capacité à attirer et accompagner les jeunes dans leurs parcours d'études et d'insertion professionnelle.

Des flux d'élèves et d'étudiants (16-29 ans) révélateurs de l'attraction lyonnaise

Près de 210 000 élèves et étudiants se déplacent, au quotidien, dans l'Aire d'attraction de Lyon[1]. Les métropoles de Lyon et de Saint-Étienne sont les plus attractives pour les jeunes. Lyon attire ainsi plus d'élèves et d'étudiants des territoires voisins qu'elle n'en envoie (2 390 entrants depuis Saint-Étienne contre 2 160 sortants, 930 contre 320 à Roussillon).

1. L'Aire d'attraction d'une ville (AAV) est un zonage statistique délimitant l'étendue de l'influence d'un pôle urbain sur les communes environnantes. Il regroupe un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, dont le périmètre est déterminé par l'intensité des flux domicile-travail (INSEE, 2020).

Bourg-en-Bresse conserve une offre de formations locales suffisamment riche et structurée pour retenir une partie de sa jeunesse.

Des échanges de proximité s'organisent entre villes moyennes, par exemple entre Bourg-en-Bresse et Mâcon, ou entre ville moyenne et grande agglomération à l'instar de Roanne et Saint-Étienne. Ces flux dessinent un maillage secondaire de mobilités. Si Lyon polarise une grande partie de la jeunesse régionale, des villes intermédiaires comme Bourg-en-Bresse ou Roanne continuent de structurer les trajectoires scolaires et estudiantines du territoire.

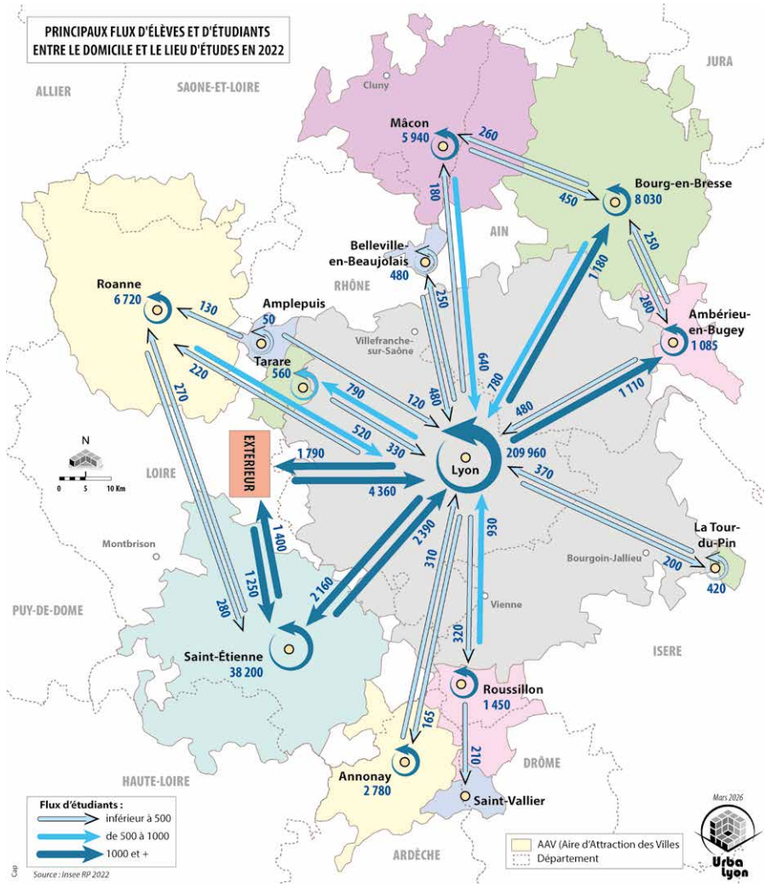

Clé de lecture : en 2022, 1 110 élèves et étudiants, âgés de 16 à 29 ans, résidant dans l'aire d'attraction de Lyon se rendent, quotidiennement, à Ambérieu-en-Bugey dans le cadre de leurs études.

Témoignage

« Je suis actuellement en Master 1 d'aménagement à l'Université Lyon 3. Dans le cadre de ce Master, je suis en alternance à la Métropole de Lyon. Trouver une ville et un environnement qui conviennent n'est pas évident lorsqu'on est étudiant. Originaire de Haute-Saône, je n'ai jamais vécu "en ville" avant mes études supérieures. Besançon me paraissait déjà grand : la région parisienne ne me convenait pas du tout. Mais, avec le temps, j'ai su apprécier les qualités qu'offrent les grandes villes que n'offrent pas les territoires ruraux. Après Bruxelles et la région parisienne, Lyon s'est imposée comme le compromis parfait : les avantages de la "grande ville" (richesse et diversité des quartiers, offre culturelle, services et commerces, transports vers le reste du pays, opportunités professionnelles, etc.), avec peu des désavantages ressentis en région parisienne (trop étendue, trop urbaine, trop de densité, mode de vie stressant). Lyon permet un cadre de vie plus doux : tout peut se faire à vélo, la ville est à "taille humaine". Le climat est important : Lyon est le territoire le plus au Sud où j'ai vécu. Mais l'immobilier y est cher dans une ville qui reste grande avec des temps de transports quotidiens élevés. Jusqu'à il y a un an, je pensais ne pas être fait pour vivre dans une grande ville, mais Lyon, pour la première fois, me fait apprécier de vivre dans un grand espace urbain ».

Elkin,
22 ans, étudiant et apprenti

Travailler, s'insérer, s'émanciper… s'engager

L'accès des jeunes à l'emploi constitue un enjeu important pour la métropole de Lyon. Si la majorité parvient à s'insérer dans le marché du travail, une partie d'entre eux demeure confrontée à des difficultés liées à la précarité, au manque de qualification ou à des freins sociaux. Face à ces situations, plusieurs dispositifs d'accompagnement contribuent à soutenir leurs parcours vers l'emploi et l'autonomie.
Fin 2025, 47 500 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits comme demandeurs d'emploi dans le « carré métropolitain ». Ils représentent 16 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi et se répartissent en 53 % de jeunes hommes et 47 % de jeunes femmes. La proportion atteint 15 % dans la métropole de Lyon. 24 % des jeunes demandeurs d'emploi ont, au plus, un niveau CAP-BEP et le tiers d'entre eux (soit 1 600 jeunes) a un niveau de formation inférieur à un CAP-BEP. Pour ces derniers, l'accès au marché du travail et à un emploi stable est plus problématique que pour ceux qui ont pu bénéficier d'un enseignement professionnel ou poursuivre des études supérieures.

Le Revenu de solidarité jeune (RSJ)

Mis en place par la Métropole de Lyon en 2021, le RSJ s'adresse aux 15-24 ans non étudiants qui ne peuvent bénéficier d'autres dispositifs d'aide comme le Contrat d'engagement jeune (CEJ). Il prévoit une allocation mensuelle de 420 € (ou 315 € sous conditions de ressources) pendant deux ans maximum afin de soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'emploi, la formation ou l'autonomie.
Depuis sa création, 3 400 jeunes en ont bénéficié.
Les hommes représentent 56 % des nouveaux entrants, l'âge moyen d'entrée est de 21 ans.
8 bénéficiaires sur 10 ont, au plus, le niveau Bac.
Les situations de précarité résidentielle sont fréquentes : en avril 2025, 16 % des bénéficiaires étaient sans domicile fixe, 16,4 % hébergés chez un tiers et 6,5 % en foyer.
Source : *Tableau de bord de l'insertion – édition juillet 2025 – Direction Insertion et Emploi de la Métropole de Lyon*

Les NEET, plus nombreux dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville

En 2022, environ 27 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans habitent dans un des 43 Quartiers prioritaires de la ville (QPV) de la métropole de Lyon soit 12 % des jeunes du territoire métropolitain. Ces jeunes et leur famille sont plus exposés à la précarité que dans le reste de la métropole. La part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi (NEET) atteint 24 % en moyenne dans les QPV (deux fois plus que dans la métropole) et atteint 26 % parmi les jeunes hommes.

L'Insertion par l'activité économique (IAE), un levier de plus en plus mobilisé pour l'inclusion des jeunes

Dans la métropole de Lyon, près de 1 000 jeunes de moins de 26 ans éloignés de l'emploi ont été accompagnés en 2024 dans le cadre d'un parcours au sein des structures de l'IAE composées d'entreprises d'insertion, d'associations intermédiaires, d'ateliers et chantiers d'insertion ou d'entreprises de travail temporaire d'insertion. Ce sont ainsi près de 16 % des salariés en contrat d'insertion dans ces structures qui ont moins de 26 ans ; cette part est en forte augmentation ces dernières années (+6 points en 6 ans). Les structures de l'IAE, au nombre de 71 dans la métropole de Lyon en 2024, proposent des mises en situation de travail dans divers secteurs d'activité.


© Métropole de Lyon - Anaïs Mercey

« Être au plus près des jeunes, c'est notre rôle »

REGARDS CROISÉS | Directeurs et directrices de Missions Locales

Depuis 1982, les Missions Locales accompagnent les jeunes sans condition, au plus près de leurs réalités. Mais en 2026, les besoins augmentent alors que les moyens diminuent, avec la baisse des financements et le recul de dispositifs comme le CEJ ou le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA).

QUELLE APPRÉCIATION PORTEZ-VOUS SUR LA JEUNESSE LYONNAISE EN 2026 ?

Il n'existe pas une jeunesse mais des jeunesses. Une grande partie des jeunes accompagnés est insérée dans la vie active et contribue au dynamisme économique de secteurs comme la logistique, le commerce ou l'hôtellerie-restauration. D'autres, en revanche, font face à des difficultés d'insertion de plus en plus complexes. Avec le décrochage scolaire, les ruptures familiales, les difficultés d'orientation ou la précarité financière, les parcours sont plus fragiles et plus discontinus. Depuis la crise sanitaire, la santé mentale est devenue un enjeu central. Beaucoup de jeunes peinent à se projeter et à construire un parcours. Autre évolution marquante : la hausse du nombre de mineurs accompagnés qui représentent, désormais, près d'un quart des inscriptions. Grâce à l'obligation de formation, les Missions Locales interviennent plus en amont pour prévenir le décrochage et sécuriser les parcours. Dans une métropole attractive comme Lyon, le logement constitue également un frein majeur à l'autonomie. Les exigences du marché locatif sont souvent incompatibles avec les ressources des jeunes et l'offre sociale demeure insuffisante. Les difficultés de mobilité viennent parfois aggraver la situation, notamment pour accéder à certains emplois.

« On a ce lien privilégié avec les jeunes mais aussi ce rôle d'intégrateur de solutions car nous travaillons en bonne intelligence avec les autres acteurs du territoire »

QUELLES RÉPERCUSSIONS SUR VOS MISSIONS ?

Face à ces situations, les jeunes ont besoin d'un accompagnement global et, souvent, de longue durée. Or, les dispositifs de formation se sont réduits ces dernières années, en particulier pour les jeunes peu qualifiés. Les parcours préparatoires, permettant de consolider les savoirs de base, restent insuffisamment financés. Nous faisons face à un paradoxe : notre mission repose sur l'accueil inconditionnel et l'accompagnement global qui nécessitent du temps alors que les financements demeurent largement orientés vers le retour rapide à l'emploi. La loi pour le plein emploi (2023) a également accru les tâches administratives et les besoins de coordination avec les partenaires, réduisant le temps consacré à la relation avec les jeunes. Dans le même temps, les Missions Locales compensent de plus en plus les fragilités de l'accompagnement social sur les territoires.

QUELS LEVIERS POUR AGIR ?

Les priorités sont connues. Ce sont le logement et la santé mentale. Sans réponses fortes sur ces deux enjeux, les parcours resteront fragiles. Il est nécessaire de développer une offre de logements adaptée aux jeunes, notamment à travers des résidences sociales ou des solutions intégrées aux projets urbains. En matière de santé mentale, une mobilisation conjointe des pouvoirs publics et des acteurs de terrain est indispensable pour garantir un accompagnement de proximité et des délais de prise en charge adaptés.

Enfin, s'appuyer sur l'expertise des Missions Locales et notre connaissance fine des territoires constitue un levier essentiel pour construire des réponses adaptées aux réalités vécues par les jeunes.

Chiffres-clés 2025 à l'échelle du Rhône

28 762 jeunes accompagnés dont **2 495 jeunes en premiers accueils** (inscrits pour la première fois en 2025) dont **15 851** hommes et **12 911** femmes

14 858 sans qualification, soit **52 %** de jeunes accompagnés

6 858 jeunes résident dans un QPV, soit **24 %** des jeunes accompagnés

Parmi ces jeunes,

874 jeunes accompagnés par un psychologue (contre **410** en 2019)

5 933 jeunes en logement précaire (contre **4 336** en 2019)

1 890 jeunes en situation de handicap (contre **882** en 2019)

« Prendre part » quand on est jeune adulte dans la métropole de Lyon

Par leurs initiatives et façons d'investir le territoire, les jeunes participent à dessiner la métropole d'aujourd'hui et à imaginer celle de demain. Leur sensibilité aux enjeux sociaux et environnementaux et leur capacité à expérimenter de nouvelles formes d'action collective en font une ressource essentielle. Dans ce contexte, l'un des défis consiste à créer les conditions leur permettant de s'exprimer pleinement et de contribuer aux transformations de leur territoire.

Les jeunes, une précieuse ressource pour le territoire

Les jeunes métropolitains participent à la vie du territoire à travers leurs engagements culturels, associatifs, solidaires ou environnementaux (AFEV - Association de la fondation étudiante pour la ville, Jeunes pour le climat, Eveil de Lyon, Les Petites Cantines), contribuant à renouveler les formes de citoyenneté, dans un contexte de transformation sociétale.

Quelles projections des jeunes en 2025 ?

ENTRE INSOUCIANCE ET ANXIÉTÉ DE L'AVENIR

— Plus de 4 jeunes sur 5 souhaitent poursuivre des études supérieures, mais le niveau visé dépend d'abord du milieu social.
— Le lieu de vie infléchit ces aspirations : les jeunes ruraux, surtout de milieux populaires, déclarent plus souvent viser des études courtes à insertion rapide, même si le Master reste leur premier choix déclaré.
— Une large majorité se dit bien au lycée et bien dans sa vie quotidienne, mais 64 % déclarent une forte anxiété face à l'avenir.
— L'auto-censure est marquée : les enfants d'employés/ouvriers demandent moins d'aide en cas de problème que les enfants de CPIS (Catégorie sociale des cadres et professions intellectuelles supérieures) ce qui renforce les inégalités de ressources mobilisables.

ENTRE ATTACHEMENT AU TERRITOIRE ET MOBILITÉ

— Les jeunes ruraux, surtout de milieux populaires, se projettent plus souvent dans un départ contraint et affrontent davantage de difficultés de mobilité quotidienne (dépendance à la voiture, transports collectifs peu fréquents, trajets domicile lycée plus longs).
— Le permis de conduire est perçu comme indispensable par une forte majorité, particulièrement en milieu rural.

LE RAPPORT AU TRAVAIL

— 68 % des jeunes interrogés déclarent ne pas être prêts à travailler pour une entreprise qui ne respecterait pas leurs valeurs.
— Le chômage a cessé d'être une préoccupation majeure. Les jeunes se permettent alors d'être plus exigeants. Ils sont même 91 % à vouloir que les entreprises soient exemplaires dans leurs pratiques.

LE RAPPORT À LA SOLIDARITÉ

— Dans les faits, si les jeunes font plutôt preuve d'engagement (83 % ont déjà expérimenté l'une des actions philanthropiques), celui-ci ne s'inscrit pas forcément dans la durée.
— 62 % des jeunes ont déjà fait un don en direct à des personnes dans le besoin.
— Près d'1 jeune sur 2 a déjà fait du bénévolat (47 %) ou été membre d'une association (36 %).
— Un tiers (33 %) se sent impliqué dans la vie locale de son territoire.

LE RAPPORT À L'ENGAGEMENT CITOYEN

En dépit d'un fort climat d'inquiétude, 81 % estiment que leur génération a le pouvoir d'agir et 76 % que les Organisations non gouvernementales (ONG) ou les associations peuvent changer les choses.

LE RAPPORT À LA PLANÈTE

9 jeunes sur 10 s'avouent inquiets à l'égard du dérèglement climatique. Plus on monte en diplôme, plus le niveau d'inquiétude est élevé.

Sources :

Enquête IFOP « *Les jeunes et l'engagement* » :
→ ***https://www.fondationdefrance.org/images/pdf/2022_autres/-_Pr%C3%A9sentation_Enquete_light.pdf***
Enquête AFEV en PDF mail (prochainement en ligne) :
→ ***https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2025-09/Analyse%20JRES%202025.pdf***
Entretien réalisé auprès de l'AFEV Lyon en avril 2026


© Métropole de Lyon - Anaïs Mercey

L'AFEV, une association d'interface de réciprocité étudiants – territoire

En mobilisant les étudiants dans des programmes solidaires, l'Association répond à des besoins d'utilité sociale, de solidarité concrète et de compétences extracurriculaires.
Sur le territoire lyonnais, l'Association s'appuie sur un réseau de 180 Kapseurs (colocataires logés dans des résidences Est métropole habitat [EMH] et Société anonyme de construction de la Ville de Lyon [SACVL]) à Vaulx-en-Velin, au Tonkin, à Vénissieux, dans le 1er arrondissement de Lyon et à La Duchère (9e). Elle mobilise également 110 volontaires en service civique, dont une cinquantaine « Ambassadeurs du livre », impliqués dans les temps périscolaires.

« Depuis que les Kapseurs sont installés dans le quartier, les voisins ont commencé à participer aux ateliers proposés (projections, jardin, activités culturelles et sportives… »

> **Mohamed Dhimine,**
> Habitant villeurbannais

« Nous souhaitons faire émerger de nouvelles solidarités et une organisation mutualiste (loisirs et sports, alimentation durable, culture, solidarité et emploi), en prenant appui sur des coopérations qui engagent aussi bien nos collectivités publiques que la société civile »

> **Olivier Peverelli,**
> Maire du Teil
> (source : Banque des territoires)

« Notre rôle s'inscrit dans les missions de l'éducation populaire. Nous permettons aux jeunes de satisfaire leur besoin d'utilité sociale en réduisant les inégalités territoriales

> **Thomas Rigaud,**
> délégué métropolitain de l'AFEV

Le bénévolat formel

La contribution du bénévolat à la richesse nationale se situe dans une fourchette **de 12 à 17 Mds d'euros**, soit **de 0,75 % à un peu plus de 1 %** du PIB.

(source : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1376446?sommaire=1376452
NB : faute de séries officielles plus actuelles que 2004 ; les publications récentes portent surtout sur la méthode de valorisation comptable.)

Environ **22 M** de bénévoles de 18 ans et plus agissant au sein d'une organisation en 2017, soit, entre **1,3 M** et **1,5 M** en Équivalents emplois à temps plein (ETP)

(source : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_09_engagement_cohesion_citoyennete.pdf)

Pour aller plus loin

— Les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon | UrbaLyon :
→ ***https://www.urbalyon.org/fr/ChoixResidentielsEtudiantsMDL***
— Choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon : approfondissements de l'étude sur certains profils d'étudiants | UrbaLyon :
→ ***https://www.urbalyon.org/fr/OTLE2023***
— Le sans-domicilisme en 2024 | UrbaLyon :
→ ***https://www.urbalyon.org/fr/SansDomicilisme2024***
— L'Insertion par l'activité économique (IAE) dans la métropole de Lyon : note analytique 2024
→ ***https://www.urbalyon.org/fr/opale-economie-emploi-insertion/linsertion-par-lactivite-economique-iae-dans-la-metropole-de-lyon-3***
— L'enseignement supérieur et la vie étudiante dans l'académie de Lyon, la métropole de Lyon et la ville de Lyon. Édition 2025 :
→ ***https://www.urbalyon.org/fr/lenseignement-superieur-et-la-vie-etudiante-dans-lacademie-de-lyon-la-metropole-de-lyon-et-la-ville***

© Métropole de Lyon - Anaïs MERCEY



Directrice de la publication : **Natalia Barbarino**
Référente : **Agnès Goux**

Cette revue résulte d'un travail associant
les métiers et compétences de l'ensemble
du personnel de l'Agence d'urbanisme

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de cette revue
a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres
de l'Agence d'urbanisme